



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/France-Nogent-alarme>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Nogent-sur-Seine : Mise hors service erronée d'une alarme du système de surveillance du flux de neutrons**

1er février 2014

France : Nogent-sur-Seine : Mise hors service erronée d'une alarme du système de surveillance du flux de neutrons

Le 1er février 2014, alors que le réacteur n° 2 de la centrale de Nogent était à l'arrêt pour le contrôle périodique du fonctionnement des grappes de contrôle participant à la maîtrise de la réaction nucléaire, une alarme du système de surveillance du flux neutronique a été, plusieurs fois, mise hors service de façon inappropriée.

Ce que dit EDF :

Une alarme indisponible pendant la durée d'un essai périodique sur l'unité de production n° 2

05/02/2014

Du 1er au 3 février, l'unité de production n° 2 de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine a été mise à l'arrêt pour effectuer des essais réglementaires sur des matériels situés dans le bâtiment réacteur.

Ce type d'essais porte sur le temps de chute des grappes de contrôle qui, en régulant la réaction en chaîne, permettent de moduler la puissance d'un réacteur nucléaire.

Lors de ces essais, les équipes de la centrale doivent respecter des prescriptions particulières afin de rester conformes aux règles d'exploitation de la centrale.

Le 1er février, l'une de ces prescriptions n'a pas été respectée. Une alarme a été coupée à plusieurs reprises alors qu'elle aurait dû rester disponible pendant toute la durée de l'essai.

Dès la détection de cet écart, l'alarme a été rendue disponible pour poursuivre l'essai.

Cet événement n'a eu aucune conséquence sur la sûreté des installations, ni sur l'environnement.

Cependant, il a été déclaré par la direction de la centrale, le 4 février, auprès de l'Autorité de sûreté

nucléaire (ASN) au niveau 1 de l'échelle INES, qui en compte 7.

<https://energie.edf.com/nucleaire/carte-des-centrales-nucleaires/evenements-45961.html>

Ce que dit l'ASN :

Mise hors service erronée d'une alarme du système de surveillance du flux de neutrons 07/02/2014

Le 1er février 2014, alors que le réacteur n° 2 de la centrale de Nogent-sur-Seine était à l'arrêt pour le contrôle périodique du fonctionnement des grappes de contrôle participant à la maîtrise de la réaction nucléaire, une alarme du système de surveillance du flux neutronique a été, plusieurs fois, mise hors service de façon inappropriée.

L'exploitant doit surveiller en permanence le flux de neutrons émis par le cœur du réacteur pour pouvoir contrôler sa puissance. Des alarmes sur différents systèmes informent les opérateurs en salle de commande pour prévenir le risque d'élévation du flux de neutrons ou en cas d'élévation de ce flux dans le cœur du réacteur.

Au cours de l'essai de fonctionnement des grappes de contrôle du 1er février 2014, une alarme du système de surveillance du flux neutronique a été mise hors service à plusieurs reprises pendant six heures alors que les règles d'exploitation en vigueur autorisent sa mise hors service en début d'arrêt du réacteur, pour une durée limitée à trente minutes, et imposent qu'elle reste ensuite opérationnelle pendant toute la durée de l'essai.

Les autres dispositifs de surveillance du réacteur sont restés opérationnels pendant cet essai.

Compte-tenu de la dégradation de la défense en profondeur et du non respect des spécifications techniques d'exploitation, cet incident a été classé au niveau 1 de l'échelle INES.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-control/Avis-d-incidents-des-installations-nucleaires/Mise-hors-service-erronee-d-une-alarme-du-systeme-de-surveillance-du-flux-de-neutrons>